

## COMPTE RENDU DE REUNION Assemblée générale extraordinaire

Date et lieu: vendredi 5 mars 2021

Rédacteur: Stella ORDRENNEAU

visioconférence

Date rédaction: 05.03.2021

## Document joint:

Feuille d'émargement

**Diffusion**: Participants, représentés, excusés (sur <u>www.qualirelsante.com</u>); Cellule d'appui aux réseaux et associations; Cabinet HLP (Commissaire aux comptes)

La séance est ouverte par Monsieur Yves PRAUD, président de l'association, le vendredi 5 mars 2021, à 14 h 10, en présence de 9 participants, soit 15 établissements présents ou représentés. Le quorum n'est pas atteint, conformément aux statuts.

Le quorum doit atteindre au moins 1/5e des membres de l'association, qu'ils soient présents ou représentés, à savoir 63 établissements.

En conséquence, il n'est pas possible de procéder au vote de la modification des statuts, ni à l'élection du nouveau conseil d'administration de l'association QualiREL Santé.

Il est proposé aux participants présents de reporter l'assemblée générale extraordinaire au **vendredi 19 mars 2021, à 14h00**, en visioconférence. Elle pourra alors délibérer à la majorité simple des membres présents ou représentés.

Une nouvelle invitation sera envoyée aux établissements adhérents.

## A noter :

- 1. Le vote à distance sur la modification des statuts de l'association est prolongé et sera clôturé le 19.03.2021,
- 2. Le dépôt des candidatures au conseil d'administration est prolongé,
- 3. Le mandat des membres du conseil d'administration actuel est prolongé jusqu'au 19.03.2021.

Séance levée à 14 h 17.

Le président

Monsieur Yves PRAUD

Le vice-président 2

Monsieur Thierry LOQUET